CGA
KOUSOK THOMAS

"Connaitre ses droits c'est bien, mais les faire respecter c'est mieux"

Nos services

- Accompagnement aux formalités de création d'entreprise
- Assistance comptable, fiscale et sociale (CNPS) permanente
- Accompagnement lors des contrôles fiscaux, sociaux et contentieux
- Sensibilisation et formation
- Établissement DSF

+237 655.10.43.17 / 677.74.00.62 / (222) 220-790

tkousok@yahoo.fr
contact@kousokthomas.com

15808 Yaoundé – Cameroun

www.kousokthomas.com

Qui sommes nous ?

Notre histoire et notre légitimité

Fondé par Monsieur KOUSOK Thomas, Inspecteur Principal des Impôts Hors échelle et conseil fiscal agréé Cemac, le Cabinet voulait répondre à un besoin crucial : protéger et guider les entreprises camerounaises face à la complexité du système fiscal.

Notre trajectoire a connu un tournant le 09 Mars 2009, avec l'obtention de l'agrément officiel en tant que Centre de Gestion Agréé (CGA) pilote. Cette reconnaissance nous confère une mission unique : celle d'incarner une interface de confiance entre l'administration fiscale et le secteur privé, en particulier les PME.

Notre ambition est de structurer un accompagnement technique adapté aux Petites et Moyennes Entreprises, souvent démunies lors des contrôles. En jouant ce rôle de médiateur, nous visons à sécuriser leurs finances contre les risques de redressements dommageables, tout en leur permettant d'accéder à des avantages légaux, tels que des abattements fiscaux significatifs réservés aux adhérents des CGA.

Notre équipe

Animés par cette mission, nous avons constitué une équipe pluridisciplinaire de fiscalistes, experts-comptables et juristes. Notre force réside dans cette double casquette :

Institutionnelle : En tant que CGA, nous sécurisons vos démarches et vous donnons accès à des avantages fiscaux significatifs.

Opérationnelle : Notre expérience de terrain, acquise depuis le début des années 2010, nous permet d'intervenir avec pragmatisme, que ce soit en audit préventif, assistance lors de contrôles, ou optimisation stratégique.

Notre objectif reste inchangé depuis nos débuts : être le pilier de votre sérénité financière, en anticipant les risques et en valorisant vos droits.

AUDIT PRÉVENTIF PRÉALABLE

Il s'agit d'un audit participatif qui se veut à la fois organisationnel, opérationnel et stratégique.

- Organisationnel, pour passer en revue toute la structure et les procédures mises en place pour assurer la fonction fiscale de l'entreprise.
- Opérationnel, pour procéder à une mise à plat de toutes les opérations comptables et juridiques de l'entreprise, aux fins d'assurer leur régularité sur le plan fiscal et en plus, rechercher les voies et moyens pour une meilleure optimisation fiscale.
- Stratégique, pour la mise en place d'une stratégie d'optimisation fiscale spécifique pour votre entreprise.

ASSISTANCE FISCALE PERMANENTE

Assistance fiscale permanente mensuelle

- Analyse mensuelle des opérations financières par rapport aux incidences fiscales
- Détermination des impôts et taxes à exigibilité mensuelle et préparation des déclarations y afférentes
- Réalisation les formalités déclaratives et de paiement

Assistance fiscale permanente annuelle

- Audit fiscal en vue d'identifier tous les risques fiscaux d'une part et de l'optimisation fiscale d'autre part
- Évaluation des régularisations annuelles en matière d'IRPP (impôt sur le revenu de personne physique), CFC (Crédit Foncier du Cameroun) et FNE (Fonds National de l'Emploi)
- Révision de la déclaration statistique et fiscale annuelle et détermination de l'impôt dû sur les sociétés
- Formalités de déclaration annuelle et de paiement du solde de l'impôt sur les sociétés ;
- Évaluation et formalités déclaratives ou de renouvellement de la patente

ASSISTANCE FISCALE PONCTUELLE

L'assistance ponctuelle s'effectue sur demande et à l'occasion :

- Des contrôles et vérifications de comptabilité
- Des contentieux soit d'assiette ou de recouvrement
- De toute autre action engagée par l'administration fiscale à l'encontre de votre entreprise (droit d'enquête, droit de communication, les revenus versés à l'étranger, les retenues sur salaires, cotisations sociales)

Cette assistance est acquise d'office lorsque nous sommes sous convention permanente avec votre entreprise.

FORMATION FISCALE

Le produit qui vous est proposé inclut également un programme de formation en quatre (04) modules articulés autour des thèmes ci-après :

- Le tableau de pilotage de la formation fiscale de votre entreprise
- La gestion de l'assiette et du recouvrement des impôts et taxes dus par votre entreprise,
- La gestion du contrôle fiscal c'est-à-dire comment recevoir et gérer un contrôle fiscal au mieux des intérêts de votre entreprise
- Le contentieux fiscal : comment affronter avec les mêmes armes que l'administration fiscale la gestion du contentieux fiscal

Pourquoi nous ?

APPROCHE SUR MESURE

Chaque client bénéficie d'un accompagnement personnalisé, adapté à sa taille, son secteur et ses enjeux fiscaux.

EXPERTISE RECONNUE

Nous bénéficions de la confiance de divers clients qui nous confient la prise en charge intégrale de leurs obligations fiscales afin de libérer leur potentiel de création de richesse.

RELATION DE CONFIANCE

Nous nous engageons dans la transparence, la réactivité et la proximité, garantissant un suivi pérenne de votre santé fiscale.

Nos antennes

Yaoundé : 673 288 289 - 677 74 00 62
Douala : 677 267 247
Bafoussam : 696 823 442
Mbouda : 674 780 729
Bertoua : 677 740 062
Garoua : 694 101 926

Notre référence client

Nous collaborons avec des entreprises reconnues dans divers secteurs à l'instar de télécommunication, assurance et santé pour ne citer que ceux-là.

Nos engagements

- Confidentialité absolue des données
- Conformité légale et éthique
- Support continu

PLUS D'INFORMATION

Mme Josée CHAMGOUE épse LAMERE
Responsable Administratif et Financier

677 74 00 62 / 694 53 95 72

tkousok@yahoo.fr
contact@kousokthomas.com

Scanner pour plus d'informations

www.kousokthomas.com